

#### **AGENCE COMPTABLE**

MANDATAIRE: LERUSTE REGIS 1 RUE LANGUERNAIS 44350 ST MOLF LERUSTE REGIS 1 RUE LANGUERNAIS 44350 ST MOLF

Paiement internet, le 21/07/2015

# (DUPLICATA) RECU DE PAIEMENT DE REDEVANCES

Commande n° 2086261

Montant total de la commande :				
Détail du règle	ement de la commande :			
Réglé par :	Carte Bancaire		19.00 €	
Date d'effet du paiement : 21/07/2015		Date d'encaissement : 21/07/2015		

## Détail de la commande :

### **Brevet**

Référence Client : 2015					
Code recette	Libellé	Quantité	Prix Unitaire	Montant	
074AE	Demande électronique de maintien en vigueur d'un brevet	1	19.00 €	19.00 €	
Total				19.00 €	

Total Brevet	19.00 €

#### Ce document tient lieu de facture.

L'INPI est un établissement public à caractère administratif dont les redevances ne sont pas soumises à TVA. Par conséquent, le montant n'inclut aucune taxe.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI. Les données à caractère personnel saisies lors du paiement sont exclusivement utilisées pour identifier le mandataire et le destinataire du reçu de paiement.